

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3184 - Lundi 25 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

MANIFESTATION DE L'OPPOSITION À MORONI

Trois personnalités incarcérées



MISE EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE DE SAMBI :
**Les avocats réengagent
la bataille juridique**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Juin 2018**

Lever du soleil:
06h 26mn
Coucher du soleil:
17h 51mn

Fajr : 05h 13mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 06mn
Maghrib: 17h 54mn
Incha: 19h 08mn



RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Un vice-président et deux gouverneurs interpellent la Communauté internationale

Le vice-président de Ngazidja, le gouverneur d'Anjouan et celui de Ngazidja ont saisi la communauté internationale. Dans un communiqué commun ces trois grands élus de la nation ont donné leur point de vue sur la crise politique que traversent actuellement les Comores.

Djaffar Ahmed Said, Hassane Hamadi et Salami Abdou Salami appellent à un consensus national. « Nous avons l'impérieux devoir de sauvegarder l'unité et la cohésion sociale, ne pas semer la haine entre les comoriens et ne pas ouvrir la voie à d'autres épisodes malheureux du séparatisme qui a tant affecté notre pays », lit-on dans le communiqué conjoint des trois élus. Le référendum de révision constitutionnelle prévue le 30 juillet prochain par le président de la République continue en tous cas de faire couler beaucoup d'encre et de salive. « Les recommandations des Assises Nationales », serait le fruit d'un copinage gouvernemental qui « permettrait à l'actuel président de se maintenir au pouvoir ».

Mais pour le régime ces dernières sont les « propositions » que les comoriens ont fait sur les réformes à adopter pour des « institutions sta-

bles » et une « constitution fiable » pour le développement et l'émergence du pays. Djaffar Ahmed et les deux gouverneurs restent convaincus que « sans l'instauration d'un Etat de droit, le développement restera hypothétique ». « A ce titre, il ne peut nous échapper que la voie sur laquelle le pays est engagé met en danger ces acquis et par conséquent compromet nos efforts pour son développement socio-économique », notent-ils.

Dans ce même communiqué, ils éclairent la Communauté internationale sur les dernières réalisations politiques et institutionnelles du président de République. La dissolution de la Commission nationale de prévention et de lutte contre la corruption, le transfert des compétences de la Cour Constitutionnelle à la Cour Suprême, le non renouvellement du mandat de la Commission nationale des droits de l'homme et la mise à mal de l'Etat de droit mais aussi des libertés individuelles et collectives, en parlant notamment des libertés de manifester pacifiquement, de s'exprimer, de se réunir et de circuler librement ont fait l'objet de cette lettre.

A travers ce document conjoint inédit, les trois élus ont exprimé leur crainte. « Que dire quand des dépu-

tés, élus de la nation, sont arrêtés arbitrairement, détenus et humiliés par une pseudo-police et que d'anciennes autorités sont interdites de quitter le territoire ou même de se rendre d'une île à une autre ? », s'indignent-ils. Les trois signataires se questionnent notamment sur la forme adoptée suite à la convocation du corps électoral. De leur point de vue, l'absence du projet de la révision constitutionnelle et le non-respect du délai de 90 jours pour la mise en place des CEI (commissions électorales insulaires) rendent ce processus illégitime.

« En effet, comment peut-on convoquer tout un peuple à répondre par oui ou par non à une question dont il n'est pas informé du contenu ? », se demandent-ils. Dans ce contexte, le vice-président et les deux gouverneurs considèrent cet acte comme un « mépris aux textes qui régissent la République ». Pour finir, ils expriment leur regret du fait que le président de la République n'ait pas pensé à consulter « les grands électeurs ». Selon eux, il « aurait dû consulter formellement les grands élus sur l'opportunité du référendum tant sur le fond que sur la forme ». Les trois personnalités dénoncent la non consultation des vice-présidents comme le stipule la



constitution lors des prises de décision qui engagent l'avenir de la nation. Raison pour laquelle ils demandent « le rétablissement immédiat de la Cour

Constitutionnelle et le respect des libertés individuelles et collectives garanties par la constitution ».

A.O Yazid

DÉCISION DU VP DJAFFAR AHMED

Des cadres de la région d'Itsandra le désavouent

Après la sortie médiatique du vice-président Djaffar Ahmed Said, le président de la République semble trouver du réconfort auprès de personnalités politiques, religieuses et coutumières de la même région que le vice-président. Dans une conférence de presse tenue en fin de semaine dernière, ils ont dénoncé la décision prise par le vice-président de Ngazidja qui a ouvertement pris sa distance

avec le pouvoir.

Quelques jours après la décision du vice-président Djaffar Ahmed Said Hassane de prendre ses distances avec le gouvernement dont il est membre sur le projet de réforme constitutionnelle, une brochette de personnalités d'horizons différents de la région d'Itsandra d'où il est originaire, dit se désolidariser à son

tour de cette décision qui a provoqué une onde de choc au sein même de la famille politique du premier vice-président. Dans une conférence de presse tenue dans un hôtel de la place, ils n'ont pas mis des gants pour critiquer une position qui a surpris plus d'un.

« Nous nous sentons trahis par cette décision prise, sans consultation aucune avec des cadres de la région, nous qui lui avons apporté

notre soutien », dira El-Anziz Ben Ahmed directeur de cabinet du ministre des finances et cadre de cette région, reprenant une formule de l'ancien rais Ahmed Abdallah qui s'était senti trahi par des proches politiques. Même sentiment pour Yahaya Mohamed Ilyasse pour qui il était important d'annoncer surtout auprès de leurs électeurs et leurs partisans un « divorce » qui ne dit pas son nom. « La vice-présidence n'est pas une simple fonction. C'est une responsabilité énorme. J'attendais qu'avant qu'il prenne sa décision, sa famille et ses proches politiques soit consultés. Mais c'est le contraire, ils l'apprennent comme nous à travers les médias. C'est dommage que cela se passe comme ça. Lui même dit qu'il n'a consulté que sa famille », a fait savoir Mourad Ali Bazi du parti Radhi.

« Itsandra, c'est une région qui a marqué et qui continue de marquer la politique de ce pays. D'où, on ne fait pas ce qu'on a envie de faire. A l'époque des sultanats, c'est la seule région à être couronnée de plus de sultans Ntibe (rois) par rapport aux autres régions de l'île. C'est la région où la vengeance, sinon, la rancœur n'a pas droit de cité », fait savoir

Said Ali Said Ahmed, le monsieur communication du chef de l'État qui prend rarement la parole en public. Il illustre son intervention par le décès de Msafoumou assassiné par le sultan Said Ali. Ce dernier qui a été surpris d'après-lui, par la réaction de la mère de Msafoumou quand Said Ali s'est présenté à Itsandra pour l'enterrement.

« On ne s'est pas réuni ici pour le procès d'intention de qui que ce soit. Mais plutôt pour montrer notre soutien par rapport aux projets et la vision du chef de l'État. Nous ne sommes pas en conflit ni avec le gouvernement ni avec l'exécutif de l'île », tempère Taki Mboreha notable de son État. « Il n'y a pas que des partisans de la Crc dans cette conférence, il y a d'autres cadres de sensibilités différentes. Il y a parmi nous des proches de Mouigni Baraka et de Mamadou et autres », a tenu à préciser Abdou Matassa qui a répondu à une question d'un journaliste sur l'implication supposée de la Crc dans l'organisation de la conférence de presse.

Maoulida Mbaé



MANIFESTATION DE L'OPPOSITION À MORONI

Trois personnalités incarcérées

Moustoifa Saïd Cheikh, Ibrahim Abdourazak (Razida), et Mahmoud Wadaane se trouvent actuellement sous mandat de dépôt à la prison de Moroni. Le procureur de la république les accuse de « trouble à l'ordre public » pour avoir participé en tête d'une marche pacifique non autorisée vendredi dernier à la sortie de la grande prière.

Ils prenaient part avec une dizaine de leaders de l'opposition à une manifestation interdite. Samedi matin, Ahmed Wadaane Mahamoud, Moustoifa Saïd Cheikh et Ibrahim Abdourazak alias

Razida, sont déférés devant le procureur de la république après avoir passé la nuit de vendredi à la gendarmerie. Il leur est reproché le délit de « trouble à l'ordre public », pour avoir pris part vendredi dernier à une manifestation contre le pouvoir. Ce qui justifie leur placement en mandat de dépôt en attendant leur procès.

Ils vont comparaître devant le tribunal correctionnel cette semaine. Ces trois personnalités politiques ont été appréhendées vendredi par la gendarmerie à la sortie de la grande mosquée Alqasmy de Moroni, lors de la manifestation de l'opposition, interdite par les autori-

tés de l'Union. Après la prière, les leaders de l'opposition se sont donnés rendez sur l'esplanade de la mosquée. Une dizaine d'entre eux était présente suivis par des jeunes sympathisants. Ils ont commencé par entonner l'hymne national avant de battre le pavé en direction du centre ville.

Mais juste à la sortie de la mosquée, avant même de gagner la route nationale, les manifestants, qui ont brandi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Azali dehors » et « libérer Sambu », ont heurté un imposant barrage de militaires bien armés. A ce moment, Ahmed Mohamed Wadane prenait

la parole en s'adressant au public sous les yeux des forces de l'ordre qui ont immédiatement reçu l'ordre de les disperser.

Sous le cri « Dieu est grand », Wadaane appelle à la résistance. « Cette mobilisation a pour but de défendre la démocratie, l'état de droit et le retour à l'ordre constitutionnel. Et vous voyez l'armée devant, cela montre la dictature du président Azali » dit-il. C'est à cet instant que l'armée lance les gaz lacrymogène avant de procéder à l'arrestation des trois personnalités politiques. La marche a été dispersée dans la confusion et sans ménagement.

Le PGIN a essuyé une pluie de pierres venant de jeunes incontrôlés, avant de neutraliser Ibrahim Abdourazak, un des responsables de l'Updc, Moustoifa Saïd Cheikh, leader du Front démocratique (FD) ainsi qu'Ahmed Wadaane Mahamoud, président du parti Rifaid, et secrétaire général adjoint de l'Union de l'opposition trainés par terre avant d'être embarqués dans un véhicule militaire. D'après une source de la gendarmerie, un agent serait blessé.

Ibnou M. Abdou

MISE EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE DE SAMBI :

Les avocats réengagent la bataille juridique

Me Jean-Gilles Halimi et Me Mahamoud Ahamada dénoncent la mise sous résidence surveillée de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambu. Pour les avocats de la défense, celle-ci n'est pas justifiée car « il n'y a pas d'éléments qui le permettent ». Pour Me Jean-Gilles le placement en résidence de son client n'est que la réponse du gouvernement face à l'opposition de l'ancien Rais au projet de réformes constitutionnelles initié par le président Azali Assoumani.



« L'opposition de Monsieur le président Sambu c'est tout simplement de dire qu'on ne peut pas au moment où on va jouer un match le faire sans arbitre.... Parce qu'on considère qu'il n'y a pas de Cour Constitutionnelle dans la mesure où celle-ci serait en disfonctionnement et dans ces conditions le président de l'Union aurait décidé de la supprimer », explique Me Jean-Gilles Halimi. Ce dernier montre que les

conditions pour faire exister cette haute instance constitutionnelle étaient réunies. Pour les avocats, l'assignation en résidence surveillée n'est ni légitime ni légale. Ils démontrent que les motifs de cette assignation ne sont pas valables.

« Il n'y a pas eu d'appel à la violence de la part du président Sambu, il n'y a pas eu de troubles à l'ordre

public et comment qualifier d'émeutes le fait que sur son passage des partisans se mettent à chanter l'hymne national ? L'hymne national ne peut être considéré comme une violence ou comme une émeute », montrent-ils. Pourquoi l'ancien président est-il assigné en résidence surveillée ? Ses avocats croient en son innocence. Me Jean-Gilles et

Me Mahamoud qualifient les motifs avancés de « fallacieux ». Me Jean-Gilles explique qu'il s'agit d'une stratégie mise en place par le régime en place pour écarter l'ancien président de la scène politique et pour se débarrasser d'un opposant énormément populaire.

« Apparemment le président de l'Union a considéré qu'il était préférable que monsieur Sambu soit écarté et qu'il ne puisse s'exprimer de manière loyale et démocratique », insiste les avocats. Selon eux, le sort réservé à Sambu n'est pas conforme à la déclaration universelle des droits de l'homme dont les Comores s'attachent notamment dans le paragraphe 3 de l'article 7 dans le titre 2 du préambule. Ces derniers appellent à la tenue d'un procès sur cette affaire dans les plus brefs délais afin de préserver la paix sociale et politique dans le pays. Pour Me Mahamoud Ahamada le placement en résidence surveillée n'est nullement légitime car elle émane d'une décision administrative prise à l'initiative du ministère de l'intérieur.

« C'est une mesure a priori exceptionnelle qui ne peut pas être prise dans un pays où on n'est pas dans une situation exceptionnelle », souligne Me Mahamoud Ahamada. Revenu sur la requête jugée « irrecevable pour irrégularité de fond et de forme », Me Mahamoud explique que la requête était bien recevable. Ils affirment ne pas avoir reçu d'ordonnance de la part du juge d'instruction jusqu'à ce jour et de ce fait les avocats de la défense promettent de « réengager le combat juridique » d'ici peu. Pour raison de situation exceptionnelle, la défense montre que dans un pays de droit une telle situation ne se présume pas. Les avocats de Sambu promettent de ressaisir le juge de référé car la mise en résidence surveillée de l'ancien président de la république reste inexplicquée et qu'à cet effet des justifications tant bien juridiques qu'administratives doivent être données.

A.O Yazid

AUDIENCES À BEIT-SALAM

Le referendum au cœur de la rencontre entre le chef de l'Etat l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies

Graham MAITLAND, Directeur de la division Afrique au sein du Département des Affaires politiques, était reçu vendredi dernier à Beit salam. Cet envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio GUTTERES a tenu d'emblée à rappeler la nécessité de la notion d'inclusivité et de transparence durant l'ensemble du processus référendaire. Ainsi, il a encouragé l'ensemble des parties prenantes à s'engager dans un dialogue politique pour le bien-être du pays.

Le Directeur des affaires politiques aux Nations Unies a affirmé que les réflexions qui ont amené aux recommandations des assises nationales étaient nécessaires, mais qu'il y avait un besoin de consensus pour la bonne

application de ces recommandations. « Les Nations Unies et l'Union Africaine travaillaient conjointement et que la mission prochaine de l'Union Africaine devrait être une opportunité d'accord et de consensus dans le sens du referendum ; d'autant que la tenue d'une consultation populaire comme celle-ci est un droit souverain de chaque pays », déclare MITLAND

Quant au Chef de l'État, qui remercie le Système des Nations Unies pour son implication dans le processus des Assises Nationales, idée émanant de la société civile, il a tenu à rappeler qu'il adhérerait depuis toujours au caractère inclusif du processus d'autant qu'il a toujours appelé au dialogue et à l'implication

de tous. « Je suis disposé encore une fois à me rapprocher de toutes parties prenantes pour qu'elles participent au processus électoral et libre à eux de faire triompher leur opinion par les urnes et non par la déstabilisations et les troubles », précise Azali Assoumani.

Son Altesse Sheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan se trouve à Moroni

Le Ministre des Affaires Étrangères des Émirats Arabes Unis, était en visite de quelques heures en Union des Comores. Son Altesse Sheikh Abdallah ben Zayed Al Nahyan, avec sa délégation, a effectué un bref

séjour à Moroni au cours duquel il a rencontré les différentes autorités comoriennes dont le Président de la République Azali Assoumani et le ministre des Affaires étrangères, Souef Mohamed El-Amine. Ces échanges ont porté sur les nouveaux axes de coopération entre les deux pays et le renforcement des relations comoro-émiratines.

Rappelons que cette visite intervient suite à la visite de trois jours du secrétaire d'État chargé de la coopération avec le monde arabe qui s'était rendu aux émirats arabes Unis, mercredi dernier.

Ibnou M. Abdou

EDUCATION

Le GSFA lance la première édition de la fête des langues

Le Groupe Scolaire Fundi Abdoulhamid a organisé du 18 au 23 juin la fête des langues. A l'honneur les langues étudiées dans leurs classes à savoir le Français, l'Anglais, l'Arabe, le Shikomori et le Chinois.

Le Groupe Scolaire Fundi Abdoulhamid a lancé la 1ère édition de la fête des langues et de la pluralité linguistique du 18 au 23 juin. Cet événement rentre dans le cadre de la 2e phase du projet d'établissement du GSFA qui est celui de la promotion des langues et de l'ouverture du monde. L'idée de cette fête des langues est de promouvoir l'éducation multilingue et faire comprendre aux élèves le pou-



L'opposition devant la presse pour rejeter les conclusions des assises

voir des langues.

« C'est par ses langues qu'on s'ouvre à travers le monde. Elle permet de dessiner un horizon com-

mun. Elle est le vecteur par lequel on se représente le monde et on se représente à lui », déclare le directeur du GSFA. Parrainé par le com-

missariat à l'éducation de Ngazidja, la fête des langues a été marquée par des concours d'éloquence sur des thèmes variés déclinés sur toutes les langues citées plus haut, des expositions, des stands tenus par des anciens de l'école GSFA et des spectacles pour valoriser la culture comorienne.

« On sait aujourd'hui qu'avec le phénomène de la globalisation et d'internationalisation des économies du monde, le marché du travail requiert aujourd'hui un personnel de mieux en mieux formé aux langues étrangères », poursuit-il, avant d'ajouter que « promouvoir toutes les langues qui forment aujourd'hui le quotidien de ce pays, c'est donner une chance énorme à nos enfants

d'être parmi les décideurs de demain ».

Pour cette première édition des fêtes des langues, les élèves du primaire au Lycée se sont investis pour apporter leur touche personnelle et rendre la fête plus belle. Du côté des organisateurs, enseignants et éducateurs de l'école se sont mobilisés pour rendre cette première édition enrichissante et incontournable. Cette fête des langues intervient après celle des sciences qui a lieu tous les deux ans dans ce même établissement privé créé en 1986.

Mohamed Youssouf

CULTURE

Lamha célèbre ses neuf ans d'existence

Hier, dimanche, à la place de l'indépendance de Moroni, l'association Lamha a célébré ses neuf années d'existence. Au programme, un match amical de volleyball entre l'équipe de ladite association et le croissant rouge comorien, un concours de danse traditionnelle, un concours de slam et chants traditionnels, un défilé de mode suivi d'une cérémonie de clôture où l'association a présenté ses missions et son bilan.

A cause de la pluie, le match amical qui devait opposer son équipe de volleyball à celle du croissant rouge n'a pas eu lieu mais ce changement n'a pas empêché le déroulement de la suite du programme qui a vu le passage de la vedette de la musique comorienne Chamsia Sagaf et d'autres artistes du Centre culturel et artis-

tique des Comores. Un concours de danse traditionnelle avec beaucoup de charme a mis en compétition trois associations de trois localités différentes.

Tsidjé-Ulangu Utamaduni de Dzahani Tsidjé, UJM d'Iceni et Massampanga de Mbeni ont montré chacune leur talent et la valeur de la culture comorienne.

Massampanga de Mbeni est l'association qui a été choisie par le jury de trois personnes comme étant le vainqueur. Une victoire méritée. Avec une chorégraphie originale et un mode vestimentaire impressionnant, l'association de la ville traditionnelle par excellence du pays était dans le timing de 5 à 7 minutes fixé et a convaincu le public et le jury avec un Chigoma purement traditionnel.

Pour le concours de slam et de chants traditionnels les candidats ne se sont pas présentés. Le défilé de



mode a laissé apparaître un paysage purement comorien. Hommes et femmes ont présenté les différents habits comoriens dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Tout était parfait. Lors de la cérémonie de clô-

ture, l'association à but non lucratif, Lamha est une association pour la jeunesse qui milite pour le développement et le réveil de l'esprit. Ses principales missions restent la cohésion sociale, l'amour de la patrie, la

protection de l'enfant et de l'environnement.

Le président Mbaé Adinane se réjouit d'un bilan positif notamment avec une ouverture mondiale et régionale réussie. Ce dernier a rappelé l'inauguration des antennes à Madagascar, au Sénégal et en France. « Notre association ne cesse de servir le pays et le monde, c'est notre mission. Après la scolarisation d'une quarantaine d'enfants à Madagascar et les dons aux familles dévastées par les intempéries à Mahalé en Anjouan, l'association s'est donnée pour principale mission de doter chaque école primaire publique du pays d'un drapeau national pour le renforcement de l'esprit civique et l'amour de la patrie », conclut Mbaé Adinane.

A.O Yazid

SOCIÉTÉ

Un nouveau centre professionnel et technique pour les Comores

A l'occasion des 60 ans de coopération entre l'Union des Comores et l'Union Européenne, une semaine d'activités a été organisée par l'UE et a pris fin

samedi dernier par une journée portes-ouvertes à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT).



Les activités portant sur les 60 ans de coopération entre l'Union des Comores et l'Union Européenne ont pris fin samedi dernier. Une journée portes-ouvertes a été organisée à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) et des stands montrant certaines réalisations de l'Union Européenne aux Comores. La journée a été marquée par la remise de matériel informatique et du nouveau bâtiment devant abriter le centre de formation professionnelle et technique.

« Cette remise de matériel va améliorer le savoir faire des étudiants, rehausser la qualité de l'enseignement et mieux orienter les savoirs et l'offre de la formation professionnelle », lance Ahmed Bacar, le directeur de l'IUT. Ce dernier souhaite que son établissement

devienne un centre de formation professionnelle et technique de référence dans le pays. L'ambassadeur de l'Union Européenne auprès de l'Union des Comores a montré sa disponibilité d'accompagner les Comores et renforcer davantage les relations entre les deux pays.

« La formation professionnelle est important aux Comores pour son développement et nous n'allons pas nous arrêter là », déclare « Antonio Sanchez Benedito », ambassadeur de l'UE auprès de l'Union des Comores. Ce dernier annonce un programme de 9 millions d'euro pour améliorer l'offre de formation aux Comores et a montré par la suite que le matériel et le bâtiment ont été financés à hauteur de 170 millions de nos francs.

Le ministre de la jeunesse en charge de l'emploi remercie l'UE de tout ce qu'elle fait aux Comores surtout dans le domaine de la formation professionnelle. « Aujourd'hui, il est temps que les jeunes prennent conscience que l'enseignement n'est pas seulement l'enseignement général. Mais la formation professionnelle peut permettre de faire de bonnes choses et d'aller vers l'avant », montre Salim Hafi, le ministre de la jeunesse en charge de l'emploi. Ce dernier a montré par la suite que le gouvernement comorien place la formation professionnelle parmi ses priorités pour le développement du pays.

Mohamed Youssouf

ENTREPRENARIAT

Anazra sacrée meilleur jeune entrepreneur et Djawad, meilleur porteur de projet

Dans le cadre du concours de Synergie Jeunes Comores, le jury a délibéré samedi dernier. Et Anazra Mohamed a été sacrée meilleur jeune entrepreneur, Djawad meilleur porteur de projet et Said Omar Djanffar pour le coup de cœur du jury.

Synergie Jeunes Comores avait 7 candidats dont 3 pour le prix meilleur jeune entrepreneurs et 5 pour le meilleur porteurs de projet et un coup de cœur pour le jury. Samedi dernier, le jury a délibéré et a donné le prix du meilleur jeune entrepreneur à Anazra Mohamed, directrice générale de

Comoros Moringa. Le prix du meilleur porteur de projet revient à Djawad avec son projet « Blue Education » et Said Omar Djanffar pour le prix coup de cœur du jury.

Après délibération, le jury félicite cette initiative de Synergie Jeunes Comores et a été frappé par la qualité et l'originalité des projets portés par les lauréats. « On a eu du mal à les départager car les projets étaient bons. Ils ont beaucoup travaillé. On a eu des projets de bonne qualité qui peuvent apporter beaucoup au pays dans l'avenir. D'autres projets ont besoin d'être renforcés pour séduire le jury », déclare la présidente du jury, Sitti



Chihabiddine.

Ce coup de pouce de synergie jeune Comores va permettre aux jeunes désirant se lancer dans l'entrepreneuriat avoir une idée du domaine. « Les gagnants à ce concours vont représenter les

Comores lors du concours de l'année prochaine qui sera organisé à Moroni », précise Farida Djalim, présidente de Synergie Jeune. Pour ce concours national, le meilleur entrepreneur a gagné un chèque d'1 million francs comoriens, 500

milles francs pour le meilleur porteur de projet et 200 milles francs pour le prix coup de cœur.

« On va faire un classement pour les candidats des porteurs de projet pour qu'on puisse les aider à ouvrir leurs entreprises », poursuit-elle. La gagnante pour le meilleur jeune entrepreneur a salué cette initiative de Synergie jeune Comores et se dit contente d'avoir gagné ce prix. « Rien que le fait d'organiser ce concours, ça ouvre des opportunités aux jeunes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat. Il donne aussi de la valeur ajoutée aux jeunes comoriens », avance Anazra Mohamed, qui a présenté son projet sur la transformation du Moringa. La cérémonie de remise des prix sera organisée le 5 juillet prochain.

Mohamed Youssouf

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DES COMORES DES U15

Volcan, leader de Ngazidja, provisoire

Au terme d'un derby de Moroni bien animé, comptant pour l'ouverture du championnat des Comores des moins de 15 ans, déterminé mais apparemment moins aguerri, Ouragan Sport s'incline face à Volcan club (2-0). Ce face-à-face des Moroniens, tenu au stade le vendredi dernier, propulse les jeunes footballeurs de Fundi Metet au sommet du classement.

Dans les compétitions des jeunes, notamment, la catégorie des cadets, la stratégie du jeu est naissante. La caractéristique de cette tranche d'âge, c'est l'apparition conjointe de raideurs musculaires et des douleurs articulaires. A ce stade, les maladroites engourdissent encore le jeu. Et la coordination des gestes scintille à l'horizon.

Fundi Albert, coordinateur char-

gé des compétitions de la Ligue de Ngazidja explique : « Dans l'ensemble, la rencontre s'est déroulée dans un climat ouvert et sain d'émulation. Les deux équipes s'étaient aveuglées par une victoire. Les constructions du jeu ne sont pas encore à l'ordre du jour. A ce stade, il appartient à tous les entraîneurs de nos jeunes d'appliquer une pédagogie adaptative et évolutive. Ils doivent insister sur le caractère analytique des acquisitions gestuelles. Ce n'est pas pour rien si les formateurs du dernier stage des coaches des U15 ont mis en valeur le jeu à thème. C'est un processus vers la formation de l'intelligence tactique par ces exercices. L'avenir du football de Ngazidja, voire des Comores, est perfectible ».

Bm Gondet



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Direction de lutte contre le sida



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة

إدارة العام لمكافحة مرض الإيدز

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n° /18 UGCF

<p>L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NULERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE REPONSE CORRECTEMENT SCELLEE</p>	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES</p> <p>Pour assurer l'achat et la fabrication de : 150 étagères plastifiées en cornière de 30, de 200 palettes, de 5000 étiquettes autocollantes plastifiées et de 175 ventilateurs muraux pour installation dans les centres de santé de district de l'Union des Comores en vue d'améliorer les conditions de stockage des produits de santé dans ces centres structures</p>	<p>Date d'émission : le 25/06/2018 ;</p> <p>Dans toute correspondance, rappeler le numéro suivant : 18/___/MSSPSPG/DGS/DLS</p> <p>Dépôt des offres au plus tard, le mardi, 10/07/2018 à 14 h 30 mn.</p>
	<p>Dans le cadre du programme de lutte contre le SIDA entre l'Union des Comores et le Fonds Mondial contre le VIH SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, il est prévu d'améliorer les conditions de stockage des produits de santé au niveau opérationnel.</p> <p>Ainsi, la Direction de lutte contre le Sida (DLS) entreprend de recourir aux services d'entreprises privées compétentes qui seront chargées de l'acquisition et de l'installation de 150 étagères plastifiées en cornière de 30, de 200 palettes, de 5000 étiquettes autocollantes plastifiées et de 175 ventilateurs muraux pour installation dans les pharmacies des centres de santé de district des Comores.</p> <p>Les opérateurs régulièrement enregistrés en Union des Comores, et qui ont les compétences dans le domaine de la fabrication d'étagère, de palette, d'étiquette et de commercialisation de ventilateur avec une expérience suffisante, capables de pouvoir prouver des références solides pour des prestations similaires sont invités à soumettre leur meilleure proposition d'offre à la DLS au plus tard le mardi 10 juillet 2018 à 14 heures 30 mn à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous.</p> <p>Le dossier d'appel d'offres est à retirer au Bureau de la DLS moyennant le paiement de douze mille cinq cent Francs Comoriens (12 500 KMF). Les soumis-</p>	

Les soumissionnaires peuvent demander des informations supplémentaires jusqu'au 30 juin 2018, avant de présenter les offres auprès du Secrétariat de la DLS sis Route Kalfane-Asgarly.

- Du lundi au jeudi, de 07 h 30 à 14 h 30 ;
- Le vendredi au samedi de 07 h 30 à 11 h 30 ;

La Direction de lutte contre le Sida (DLS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures dits. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent demeurer valides pour une période de **60 jours** suivant la date limite de dépôt des offres. Les acquisitions sont financées par le Fonds Mondial.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse ci-dessus indiquée, le jeudi 12 juillet 2018 à 13 h 00.

Le Directeur
Dr Soulaïmana Youssouf

Syrie: couvre-feu à Raqa contre l'EI et le mécontentement populaire

Les forces de sécurité à Raqa ont annoncé un couvre-feu de deux jours à partir de dimanche pour prévenir d'éventuelles attaques du groupe Etat islamique (EI) dans cette ville du nord de la Syrie.

L'EI a été chassé en octobre dernier de son bastion de Raqa par les Forces démocratiques syriennes (FDS), une alliance arabo-kurde soutenue par les Etats-Unis, qui ont ensuite formé des unités de police pour y maintenir la sécurité.

Le couvre-feu permet également aux FDS de museler un groupe de combattants rivaux à Raqa, ont estimé la faction concernée et l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Dimanche, les FDS ont indiqué avoir reçu "des informations selon lesquelles des groupes terroristes travaillant pour le compte de Daech (...) sont entrés dans la ville de Raqa pour mener des attaques".

Elles ont donc décidé de mettre en place "l'état d'urgence et un cou-

vre-feu dans la ville de Raqa à partir de 05H00 (02H00 GMT) dimanche jusqu'à 05H00 mardi".

Quelque 5.000 combattants des FDS se sont déployés à Raqa et dans certains secteurs de sa province pour une vaste opération de sécurité, selon l'OSDH.

L'EI a perdu son fief syrien de Raqa après quatre mois de violents combats et de bombardements par les FDS et la coalition sous commandement américain, qui ont laissé la ville en ruines.

Les FDS ont depuis fait reculer l'EI ailleurs dans le nord et l'est de la Syrie, réduisant les territoires contrôlés par les jihadistes à quelques poches isolées. Mais, parallèlement, les incidents liés à la sécurité à Raqa se sont multipliés ces dernières semaines.

Vendredi, l'EI a revendiqué son premier attentat dans la province de Raqa depuis qu'il en a été chassé, annonçant via ses organes de propagande avoir fait exploser une bombe au nord-est de la cité.

Le 15 juin, un combattant des FDS a été tué à un barrage au nord



Les forces de sécurité à Raqa annoncent un couvre-feu de deux jours à partir de dimanche pour prévenir d'éventuelles attaques du groupe Etat islamique (EI) dans cette ville du nord de la Syrie

de Raqa, une attaque de l'EI selon l'OSDH. Le groupe jihadiste n'a toutefois pas revendiqué cette attaque.

Outre les attaques jihadistes, la ville de Raqa, dévastée par des mois de combats, est aussi en proie à l'agitation en raison de manifestations

des habitants réclamant un retour des institutions du régime de Bachar al-Assad.

Dans un communiqué, les FDS ont d'ailleurs précisé que le couvre-feu était mis en place en raisons des "opérations terroristes" mais aussi de ces manifestations "appuyées par

le régime syrien".

Des raids des forces de sécurité ont également "ciblé des cellules terroristes et des groupes qui ont pour but d'ébranler la sécurité et la stabilité" de Raqa, selon le texte qui rapporte des arrestations et la saisie d'armes et de munitions.

Parmi les cibles de ces raids, "la Brigade des révolutionnaires de Raqa", un groupe de combattants arabes originaires de la ville, qui ont autrefois combattu au côté des FDS.

Le couvre-feu a été imposé en raison des "tensions entre les FDS et la Brigade, plus que les attaques de l'EI", a estimé le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane.

La faction a indiqué sur sa page Facebook que ses hommes à Raqa étaient encerclés par les FDS.

Plus de 150 combattants de la Brigade et son chef ont été interpellés lors de cette opération, durant laquelle quatre combattants des FDS ont été tués, selon l'OSDH.

AFP-

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation